

Le déploiement de la 5G risque de provoquer "une augmentation significative" des émissions de gaz à effet de serre, alerte le Haut Conseil pour le climat

Dans un rapport publié ce 19 décembre, le Haut Conseil pour le climat met en garde contre les effets néfastes sur l'environnement de la prochaine génération de réseau mobile. Il s'agit de la première étude menée en France sur le sujet.

Article rédigé par



Thomas Baïetto

France Télévisions

Publié le 19/12/2020

Rapport complet du Haut Conseil pour le climat

[ICI](#)



Le Haut Conseil pour le climat a publié, le 19 décembre 2020, la première étude sur les conséquences environnementales de la 5G. (VOISIN / PHANIE / AFP)

C'est une première en France. Trois mois après le lancement des enchères pour la 5G, le Haut Conseil pour le climat a publié, samedi 19 décembre, une étude sur l'impact carbone de cette nouvelle génération de réseau de téléphonie mobile, à l'échelle de notre pays. Selon cette étude, les émissions annuelles supplémentaires générées par cette technologie, par rapport au maintien de la 4G, seraient comprises entre 2,7 et 6,7 millions de tonnes équivalent CO2 en 2030. *"C'est une augmentation significative en comparaison de l'empreinte carbone du numérique (environ 15 millions de tonnes équivalent CO2 en 2020)"*, estime le HCC, tout en soulignant la part d'incertitudes liées aux modalités de déploiement. *"Dans les données que nous avons, nous ne voyons que des chiffres à la hausse"*, résume la présidente du HCC, la climatologue Corinne Le Quéré.

Composée de scientifiques et d'experts reconnus, cette instance est chargée depuis 2019 d'éclairer les politiques de lutte contre le réchauffement climatique. Elle avait été saisie en mars par le président du Sénat. *"Alors que les premiers déploiements de la 5G sont prévus en France en juin prochain [repoussés depuis par le Covid-19], aucune étude de l'impact environnemental de ce déploiement n'a été menée"*, regrettait Gérard Larcher dans sa lettre de saisine. Le sujet était devenu inflammable politiquement quelques mois plus tard avec la proposition d'un moratoire défendue par la Convention citoyenne pour le climat. Une position soutenue par certains élus écologistes, mais vivement rejetée par Emmanuel Macron. Le président de la République avait ironisé sur "le retour de la lampe à huile" et le "modèle Amish" que défendraient selon lui les partisans d'un tel moratoire.

La crainte d'un "effet rebond"

Cette étude tant attendue se concentre sur les émissions de gaz à effet de serre (GES), sans tenir compte des autres conséquences environnementales possibles. Son résultat est net : malgré les promesses de ses promoteurs, le déploiement de la 5G dans notre pays va se traduire par une augmentation des émissions de gaz à effet de serre (GES) des Français, alors qu'il faudrait drastiquement les réduire pour limiter les conséquences du réchauffement climatique. Pour rappel, les usages du numérique représentent 2% de l'empreinte carbone de la France.

Le HCC souligne que si les opérateurs interrogés ont pointé "*les gains en efficacité énergétique promis par des usages de la 5G*", ils n'ont toutefois pas été "*en mesure de fournir des éléments permettant d'intégrer quantitativement ces émissions évitées dans l'évaluation*". "*Si on peut espérer que certains usages, comme le télétravail, aident à baisser les émissions, d'autres peuvent l'augmenter*", explique Corinne Le Quéré. *Des effets rebonds sont en particulier à craindre. L'amélioration de l'efficacité énergétique conduit généralement à l'augmentation de la consommation d'énergie.*"

Ainsi, si la 5G entraîne de nouveaux usages, comme les objets connectés ou la consultation de vidéos très haut débit sur téléphone portable, les économies d'énergie seront rapidement balayées par ce surcroît de consommation énergétique. Par le passé, par exemple, dans le secteur des transports, les progrès techniques sur l'efficacité énergétique ont permis aux voitures et aux avions d'aller plus loin, de transporter davantage de marchandises ou d'être utilisés par davantage de personnes. Mais pas de baisser la consommation globale d'énergie et les émissions du secteur.

Des émissions majoritairement à l'étranger

D'où viennent ces gaz à effet de serre supplémentaires ? Principalement de la fabrication à l'étranger des téléphones, tablettes et autres objets connectés (54%) qui utiliseront la 5G – et dont le renouvellement va être accéléré par l'arrivée de cette nouvelle technologie – ainsi que des équipements de réseau et des centres de données (24%). "*Seulement un quart de l'impact carbone de la 5G serait donc lié à l'utilisation des terminaux et des réseaux, qui repose très largement sur une électricité française décarbonée*", poursuit le HCC. Les émissions de GES liées à la 5G se feront donc "*majoritairement*" à l'étranger, dans la droite ligne de la délocalisation de notre empreinte carbone observée ces dernières années. Cette situation est problématique puisque "*contrairement aux émissions territoriales, les émissions importées ne disposent, à l'heure actuelle, d'aucune stratégie ou mécanisme de réduction*", alerte le HCC. Le Haut Conseil s'inquiète aussi d'une augmentation de la consommation d'électricité en France, qui pourrait avoir des effets négatifs sur son prix et sur la capacité du réseau français à suivre la demande.

Des recommandations pour "maîtriser" cet impact

En conclusion de son rapport, le HCC formule cinq recommandations. D'abord, se poser la question du climat avant de déployer une nouvelle technologie. "*Une telle évaluation aurait dû avoir lieu pour la 5G avant de décider d'attribuer les fréquences nécessaires*", estime le HCC, qui déplore que "*seules les logiques de valorisation économique des fréquences pour l'Etat, de compétitivité potentielle des entreprises françaises, deégalité et cohésion des territoires et sanitaires ont été considérées*".

L'instance demande donc que "*l'attribution des prochaines bandes de fréquences pour la 5G*" fasse, cette fois, l'objet d'une évaluation préalable. Elle "*regrette que les objectifs environnementaux, dont les objectifs climatiques, demeurent absents des critères des cahiers des charges*" de l'Arcep, qui attribue les fréquences. Et fixe comme autre recommandation d'"*imposer la maîtrise de l'empreinte carbone aux opérateurs*".

Le HCC recommande également d'anticiper les effets sur la demande d'électricité, d'agir sur les émissions importées liées aux équipements numériques et de sensibiliser les usagers, particuliers et entreprises aux "*bonnes pratiques*". Sur ce volet, il demande toutefois d'éviter de rejeter la faute sur le consommateur : "*Les usages dépendent avant tout des possibilités offertes par les technologies sur le marché*." Enfin, le Haut Conseil souhaite ouvrir une réflexion sur "*la priorisation des usages*" pour limiter les émissions de GES liées au numérique. Pour Corinne Le Quéré, "*ce qui est important, c'est que le gouvernement mette en place une stratégie pour que cette industrie suive la trajectoire qui nous aide à répondre au réchauffement climatique*".